DNS (Système de noms de domaine)

Septembre 2015

- 1. Qu'appelle-t-on DNS?
- 2. Noms d'hôtes
- 3. Introduction au Domain Name System
- 4. L'espace de noms
- 5. Les serveurs de noms
- 6. Résolution de noms de domaine
- 7. Types d'enregistrements
- 8. Domaines de haut niveau
- 9. Voir aussi...

Qu'appelle-t-on DNS?

Chaque ordinateur directement connecté à internet possède au moins une <u>adresse IP</u> propre. Cependant, les utilisateurs ne veulent pas travailler avec des adresses numériques du genre *194.153.205.26* mais avec u n <u>nom de domaine</u> ou des adresses plus explicites (appelées adresses FQDN) du type [www.commentcamarche.net].

Ainsi, il est possible d'associer des noms en langage courant aux adresses numériques grâce à un système appelé **DNS** (*Domain Name System*).

On appelle *résolution de noms de domaines* (ou *résolution d'adresses*) la corrélation entre les adresses IP et le nom de domaine associé.

Noms d'hôtes

Aux origines de <u>TCP/IP</u>, étant donné que les réseaux étaient très peu étendus ou autrement dit que le nombre d'<u>ordinateurs</u> connectés à un même réseau était faible, les administrateurs réseau créaient des fichiers appelés *tables de conversion manuelle*. Ces tables de conversion manuelle étaient des fichiers séquentiels, généralement nommés *hosts* ou *hosts.txt*, associant sur chaque ligne l'<u>adresse IP</u> de la machine et le nom littéral associé, appelé *nom d'hôte*.

Introduction au Domain Name System

Le système précédent de tables de conversion nécessitait néanmoins la mise à jour manuelle des tables de tous les ordinateurs en cas d'ajout ou de modification d'un nom de machine. Ainsi, avec l'explosion de la taille des réseaux, et de leur interconnexion, il a fallu mettre en place un système de gestion des noms hiérarchisé et plus facilement administrable. Le système nommé **Domain Name System** (**DNS**), traduisez

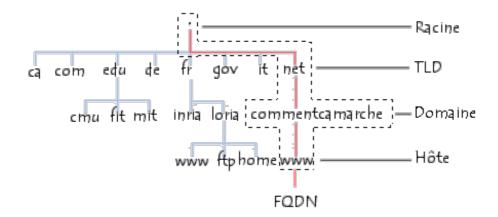
Système de nom de domaine, a été mis au point en novembre 1983 par Paul Mockapetris (RFC 882 et RFC 883), puis révisé en 1987 dans les RFCs 1034 et 1035. Le DNS a fait l'objet depuis de nombreuses RFCs.

Ce système propose :

- un espace de noms hiérarchique permettant de garantir l'unicité d'un nom dans une structure arborescente, à la manière des systèmes de fichiers d'Unix.
- un système de **serveurs distribués** permettant de rendre disponible l'espace de noms.
- un système de **clients** permettant de « résoudre » les noms de domaines, c'est-à-dire interroger les serveurs afin de connaître l'adresse IP correspondant à un nom.

L'espace de noms

La structuration du système DNS s'appuie sur une structure arborescente dans laquelle sont définis des domaines de niveau supérieurs (appelés **TLD**, pour *Top Level Domains*), rattachés à un noeud racine représenté par un point.



On appelle « **nom de domaine** » chaque noeud de l'arbre. Chaque noeud possède une étiquette (en anglais « *label* ») d'une longueur maximale de 63 caractères.

L'ensemble des noms de domaine constitue ainsi un arbre inversé où chaque noeud est séparé du suivant par un point (« . »).

L'extrémité d'une branche est appelée **hôte**, et correspond à une machine ou une entité du réseau. Le nom d'hôte qui lui est attribué doit être unique dans le domaine considéré, ou le cas échéant dans le sous-domaine. A titre d'exemple le serveur web d'un domaine porte ainsi généralement le nom *www*.

Le mot « **domaine** » correspond formellement au suffixe d'un nom de domaine, c'est-à-dire l'ensemble des étiquettes de noeuds d'une arborescence, à l'exception de l'hôte.

Le nom absolu correspondant à l'ensemble des étiquettes des noeuds d'une arborescence, séparées par des points, et terminé par un point final, est appelé

adresse FQDN (Fully Qualified Domain Name, soit Nom de Domaine Totalement Qualifié). La profondeur maximale de l'arborescence est de 127 niveaux et la longueur maximale d'un nom FQDN est de 255 caractères. L'adresse FQDN permet de repérer de façon unique une machine sur le réseau des réseaux. Ainsi www.commentcamarche.net. représente une adresse FQDN.

Les serveurs de noms

Les machines appelées *serveurs de nom de domaine* permettent d'établir la correspondance entre le nom de domaine et l'adresse IP des machines d'un réseau.

Chaque domaine possède un serveur de noms de domaines, appelé « serveur de noms primaire » (*primary domain name server*), ainsi qu'un serveur de noms secondaire (*secondary domaine name server*), permettant de prendre le relais du serveur de noms primaire en cas d'indisponibilité.

Chaque serveur de nom est déclaré dans à un serveur de nom de domaine de niveau immédiatement supérieur, ce qui permet implicitement une délégation d'autorité sur les domaines. Le système de nom est une architecture distribuée, où chaque entité est responsable de la gestion de son nom de domaine. Il n'existe donc pas d'organisme ayant à charge la gestion de l'ensemble des noms de domaines.

Les serveurs correspondant aux domaines de plus haut niveau (TLD) sont appelés « **serveurs de noms racine** ». Il en existe treize, répartis sur la planète, possédant les noms « a.root-servers.net » à « m.root-servers.net ».

Un serveur de noms définit une zone, c'est-à-dire un ensemble de domaines sur lequel le serveur a autorité. Le système de *noms de domaine* est transparent pour l'utilisateur, néanmoins il ne faut pas oublier les points suivants :

- Chaque ordinateur doit être configuré avec l'adresse d'une machine capable de transformer n'importe
 quel nom en une adresse IP. Cette machine est appelée Domain Name Server. Pas de panique: lorsque
 vous vous connectez à internet, le fournisseur d'accès va automatiquement modifier vos paramètres
 réseau pour vous mettre à disposition ces serveurs de noms.
- L'adresse IP d'un second Domain Name Server (secondary Domain Name Server) doit également être définie : le serveur de noms secondaire peut relayer le serveur de noms primaire en cas de dysfonctionnement.

Le serveur le plus répandu s'appelle **BIND** (*Berkeley Internet Name Domain*). Il s'agit d'un logiciel libre disponible sous les systèmes <u>UNIX</u>, développé initialement par l'université de Berkeley en Californie et désormais maintenu par l'*ISC* (*Internet Systems Consortium*).

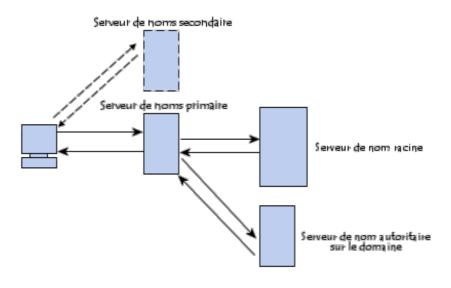
Résolution de noms de domaine

Le mécanisme consistant à trouver l'adresse IP correspondant au nom d'un hôte est appelé « **résolution de nom de domaine** ». L'application permettant de réaliser cette opération (généralement intégrée au système d'exploitation) est appelée « **résolveur** » (en anglais « *resolver* »).

Lorsqu'une application souhaite se connecter à un hôte connu par son nom de domaine (par exemple « www.commentcamarche.net »), celle-ci va interroger un serveur de noms défini dans sa configuration réseau. Chaque machine connectée au réseau possède en effet dans sa configuration les adresses IP de deux serveurs de noms de son fournisseur d'accès.

Une requête est ainsi envoyée au premier serveur de noms (appelé « serveur de nom primaire »). Si celuici possède l'enregistrement dans son cache, il l'envoie à l'application, dans le cas contraire il interroge un serveur racine (dans notre cas un serveur racine correspondant au TLD « .net »). Le serveur de nom racine renvoie une liste de serveurs de noms faisant autorité sur le domaine (dans le cas présent les adresses IP des serveurs de noms primaire et secondaire de *commentcamarche.net*).

Le serveur de noms primaire faisant autorité sur le domaine va alors être interrogé et retourner l'enregistrement correspondant à l'hôte sur le domaine (dans notre cas www).



Types d'enregistrements

Un DNS est une base de données répartie contenant des enregistrements, appelés **RR** (*Resource Records*), concernant les noms de domaines. Seules sont concernées par la lecture des informations cidessous les personnes responsables de l'administration d'un domaine, le fonctionnement des serveurs de noms étant totalement transparent pour les utilisateurs.

En raison du système de cache permettant au système DNS d'être réparti, les enregistrements de chaque domaine possèdent une durée de vie, appelée **TTL** (*Time To Live*, traduisez *espérance de vie*), permettant aux serveurs intermédiaires de connaître la date de péremption des informations et ainsi savoir s'il est nécessaire ou non de la revérifier.

D'une manière générale, un enregistrement DNS comporte les informations suivantes :

Nom de domaine (FQDN)	TTL	Туре	Classe	RData
www.commentcamarche.net.	3600	Α	IN	163.5.255.85

- Nom de domaine : le nom de domaine doit être un nom FQDN, c'est-à-dire être terminé par un point. Si le point est omis, le nom de domaine est relatif, c'est-à-dire que le nom de domaine principal suffixera le domaine saisi :
- **Type** : une valeur sur 16 bits spécifiant le type de ressource décrit par l'enregistrement. Le type de ressource peut être un des suivants :
 - A : il s'agit du type de base établissant la correspondance entre un nom canonique et une adresse IP. Par ailleurs il peut exister plusieurs enregistrements A, correspondant aux différentes machines du réseau (serveurs).
 - CNAME (Canonical Name): il permet de faire correspondre un alias au nom canonique. Il est
 particulièrement utile pour fournir des noms alternatifs correspondant aux différents services d'une
 même machine.
 - HINFO: il s'agit d'un champ uniquement descriptif permettant de décrire notamment le matériel (CPU) et le système d'exploitation (OS) d'un hôte. Il est généralement conseillé de ne pas le renseigner afin de ne pas fournir d'éléments d'informations pouvant se révéler utiles pour des pirates informatiques.
 - MX (Mail eXchange): correspond au serveur de gestion du courrier. Lorsqu'un utilisateur envoie un courrier électronique à une adresse (utilisateur@domaine), le serveur de courrier sortant

interroge le serveur de nom ayant autorité sur le domaine afin d'obtenir l'enregistrement MX. Il peut exister plusieurs MX par domaine, afin de fournir une redondance en cas de panne du serveur de messagerie principal. Ainsi l'enregistrement MX permet de définir une priorité avec une valeur pouvant aller de 0 à 65 535 :

- **NS** : correspond au serveur de noms ayant autorité sur le domaine.
- PTR: un pointeur vers une autre partie de l'espace de noms de domaines.
- **SOA** (*Start Of Authority*) : le champ SOA permet de décrire le serveur de nom ayant autorité sur la zone, ainsi que l'adresse électronique du contact technique (dont le caractère « @ » est remplacé par un point).
- Classe : la classe peut être soit IN (correspondant aux protocoles d'internet, il s'agit donc du système utilisé dans notre cas), soit CH (pour le système chaotique) ;
- RDATA : il s'agit des données correspondant à l'enregistrement. Voici les informations attendues selon le type d'enregistrement :
 - A : une adresse IP sur 32 bits ;
 - CNAME: un nom de domaine;
 - MX : une valeur de priorité sur 16 bits, suivi d'un nom d'hôte ;
 - NS : un nom d'hôte ;
 - PTR : un nom de domaine ;
 - SOA: plusieurs champs.

Domaines de haut niveau

Il existe deux catégories de TLD (Top Level Domain, soit domaines de plus haut niveau) :

- Les domaines dits « génériques », appelés **gTLD** (*generic TLD*). Les gTLD sont des noms de domaines génériques de niveau supérieur proposant une classification selon le secteur d'activité. Ainsi chaque gTLD possède ses propres règles d'accès :
 - gTLD historiques :
 - .arpa correspond aux machines issues du réseau originel ;
 - .com correspondait initialement aux entreprises à vocation commerciale. Désormais ce TLD est devenu le « TLD par défaut » et l'acquisition de domaines possédant cette extension est possible, y compris par des particuliers.
 - .edu correspond aux organismes éducatifs ;
 - .gov correspond aux organismes gouvernementaux ;
 - .int correspond aux organisations internationales ;
 - .mil correspond aux organismes militaires ;
 - .net correspondait initialement aux organismes ayant trait aux réseaux. Ce TLD est devenu depuis quelques années un TLD courant. L'acquisition de domaines possédant cette extension est possible, y compris par des particuliers.
 - .org correspond habituellement aux entreprises à but non lucratif.</gras>
 - nouveaux gTLD introduits en novembre 2000 par l'ICANN :

- .aero correspond à l'industrie aéronautique ;
- .biz (business) correspondant aux entreprises commerciales ;
- .museum correspond aux musées ;
- .name correspond aux noms de personnes ou aux noms de personnages imaginaires ;
- .info correspond aux organisations ayant trait à l'information ;
- .coop correspondant aux coopératives ;
- .pro correspondant aux professions libérales.</gras>
- gTLD spéciaux :
 - .arpa correspond aux infrastructures de gestion du réseau. Le gTLD arpa sert ainsi à la résolution inverse des machines du réseau, permettant de trouver le nom correspondant à une adresse IP.
- Les domaines dits «nationaux », appelés **ccTLD** (country code TLD). Les ccTLD correspondent aux différents pays et leurs noms correspondent aux abréviations des noms de pays définies par la norme ISO 3166. Le tableau ci-dessous récapitule la liste des ccTLD.

Code	Pays
AC	Ile de l'Ascencion
AD	Andorre
AE	Emirats Arabes Unis
AF	Afghanistan
AG	Antigua et Barbuda
Al	Anguilla
AL	Albanie
AM	Arménie
AN	Antilles Néerlandaises
AO	Angola
AQ	Antarctique
AR	Argentine
AS	Samoa Américaines
AT	Autriche
AU	Australie
AW	Aruba
AZ	Azerbaïdjan
ВА	Bosnie-Herzégovine
ВВ	Barbade

BD	Bangladesh
BE	Belgique
BF	Burkina Faso
BG	Bulgarie
ВН	Bahreïn
ВІ	Burundi
BJ	Bénin
ВМ	Bermudes
BN	Brunei
во	Bolivie
BR	Brésil
BS	Bahamas
вт	Bhoutan
BV	Ile Bouvet
BW	Botswana
BY	Biélorussie
BZ	Belize
CA	Canada
СС	Iles Cocos
CD	République démocratique du Congo
CF	République Centrafricaine
CG	Congo
СН	Suisse
CI	Côte d'Ivoire
СК	Iles Cook
CL	Chili
СМ	Cameroun
CN	Chine
СО	Colombie
СОМ	Organisme à but commercial
CR	Costa Rica

CU Cuba CV Cap Vert CX Ile Christmas CY Chypre CZ République Tchèque DE Allemagne DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique DO République Dominicaine
CX Ille Christmas CY Chypre CZ République Tchèque DE Allemagne DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique
CY Chypre CZ République Tchèque DE Allemagne DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique
CZ République Tchèque DE Allemagne DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique
DE Allemagne DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique
DJ Djibouti DK Danemark DM Dominique
DK Danemark DM Dominique
<u>'</u>
<u> </u>
1 ' '
DZ Algérie
EC Equateur
EDU Organisme ayant un rapport avec l'éducatio
EE Estonie
EG Egypte
EH Sahara Occidental
ER Erythrée
ES Espagne
ET Ethiopie
EU Europe
FI Finlande
FJ Fidji
FK Iles Falkland (Malouines)
FM Micronésie
FO Iles Féroé
FR France
FX France (Territoire Européen)
GA Gabon
GB Grande-Bretagne
GD Grenade
GE Géorgie

GF Guyane Française GG Guernesey GH Ghana GI Gibraltar GL Groenland GM Gambie GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israěl IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran IS Islande	GE	Guyana Francoica
GH Ghana GI Gibraltar GL Groenland GM Gambie GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haîti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GF	Guyane Française
GI Gibraltar GL Groenland GM Gambie GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR	GG	Guernesey
GL Groenland GM Gambie GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GH	Ghana
GM Gambie GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR	GI	Gibraltar
GN Guinée GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GL	Groenland
GOV Organisme gouvernemental GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GM	Gambie
GP Guadeloupe GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GN	Guinée
GQ Guinée Equatoriale GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GOV	Organisme gouvernemental
GR Grèce GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GP	Guadeloupe
GS Géorgie du Sud GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GQ	Guinée Equatoriale
GT Guatemala GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GR	Grèce
GU Guam (USA) GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GS	Géorgie du Sud
GW Guinée-Bissau GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GT	Guatemala
GY Guyana HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GU	Guam (USA)
HK Hong Kong HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GW	Guinée-Bissau
HM Iles Heard and McDonald HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	GY	Guyana
HN Honduras HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	НК	Hong Kong
HR Croatie HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	НМ	lles Heard and McDonald
HT Haïti HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	HN	Honduras
HU Hongrie ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	HR	Croatie
ID Indonésie IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	НТ	Haïti
IE Irlande IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	HU	Hongrie
IL Israël IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	ID	Indonésie
IM Ile de Man IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	IE	Irlande
IN Inde IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	IL	Israël
IO Territoires Britanniques de l'océan Indien IQ Irak IR Iran	IM	lle de Man
IQ Irak IR Iran	IN	Inde
IR Iran	Ю	Territoires Britanniques de l'océan Indien
	IQ	Irak
IS Islande	IR	Iran
	IS	Islande

IT	Italie
JM	Jamaïque
JO	Jordanie
JP	Japon
KE	Kenya
KG	Kirghizistan
KH	Cambodge
KI	Kiribati
KM	Comores
KN	Saint Kitts et Nevis
KP	Corée du Nord
KR	Corée du Sud
KW	Koweït
KY	Iles Caïmans
KZ	Kazakhstan
LA	Laos
LB	Liban
LC	Sainte-Lucie
LI	Liechtenstein
LK	Sri Lanka
LR	Libéria
LS	Lesotho
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
LV	Lettonie
LY	Libye
MA	Maroc
МС	Monaco
MD	Moldavie
MG	Madagascar
МН	Iles Marshall

МК	Macédoine
ML	Mali
MIL	Organisme militaire
ММ	Myanmar
MN	Mongolie
МО	Macao
MP	lles Marianne du Nord
MQ	Martinique
MR	Mauritanie
MS	Montserrat
MU	Ile Maurice
MV	Maldives
MW	Malawi
МХ	Mexique
MY	Malaisie
MZ	Mozambique
NA	Namibie
NC	Nouvelle-Calédonie
NE	Niger
NET	Organisme ayant un rapport avec Internet
NF	Iles Norfolk
NG	Nigeria
NI	Nicaragua
NL	Pays-Bas
NO	Norvège
NP	Népal
NR	Nauru
NT	Zone Neutre
NU	Niue
NZ	Nouvelle-Zélande
ОМ	Oman

ORG	Organisme non référencé
PA	Panamá
PE	Pérou
PF	Polynésie française
PG	Papouasie Nouvelle-Guinée
PH	Philippines
PK	Pakistan
PL	Pologne
PM	Saint-Pierre et Miquelon
PN	Pitcairn
PR	Porto Rico (USA)
PS	Territoires palestiniens
PT	Portugal
PY	Paraguay
PW	Palau
QA	Qatar
RE	Réunion
RO	Roumanie
RU	Fédération Russe
RW	Rwanda
SA	Arabie Saoudite
SB	Iles Salomon
SC	Seychelles
SD	Soudan
SE	Suède
SG	Singapour
SH	Sainte-Hélène
SI	Slovénie
SJ	Iles Svalbard et Jan Mayen
SK	République Slovaque
SL	Sierra Leone
L	1

SM	San Marin
SN	Sénégal
so	Somalie
SR	Surinam
ST	Sao Tomé et Principe
SU	Union Soviétique
SV	Salvador
SY	Syrie
SZ	Swaziland
тс	Iles Turks et Caicos
TD	Tchad
TF	Territoire Austral Français
TG	Togo
TH	Thaïlande
TJ	Tadjikistan
TK	Tokelau
ТМ	Turkménistan
TN	Tunisie
то	Tonga
TP	Timor Est
TR	Turquie
TT	Trinité et Tobago
TV	Tuvalu
TW	Taïwan
TZ	Tanzanie
UA	Ukraine
UG	Ouganda
UK	Royaume-Uni
UM	US Minor Outlying Islands
US	Etats-Unis
UY	Uruguay

UZ	Ouzbékistan
VA	Cité du Vatican
VC	Saint-Vincent et Grenadines
VE	Venezuela
VG	Iles Vierges Britanniques
VI	Iles Vierges Américaines
VN	Viêt Nam
VU	Vanuatu
WF	Wallis et Futuna
ws	Samoa de l'Ouest
YE	Yémen
YT	Mayotte
YU	Yougoslavie
ZA	Afrique du Sud
ZM	Zambie
ZR	Zaïre
ZW	Zimbabwe

Voir aussi...

• Les noms de domaine

< Précédent

- <u>1</u>
- <u>2</u>
- <u>3</u>
- 4
- <u>5</u>
- <u>6</u>
- <u>7</u>
- <u>8</u>
- <u>9</u>
- <u>10</u>

Suivant >



Réalisé sous la direction de <u>Jean-François PILLOU</u>, fondateur de CommentCaMarche.net.

Ce document intitulé « <u>DNS (Système de noms de domaine)</u> » issu de **CommentCaMarche** (www.commentcamarche.net) est mis à disposition sous les termes de la licence <u>Creative Commons</u>. Vous pouvez copier, modifier des copies de cette page, dans les conditions fixées par la licence, tant que cette note apparaît clairement.